



CLUBS	NOMBRE D'EQUIPES	EFFECTIFS & NIVEAUX (Pas de restriction d'âge)	FINANCES		ENCADREMENT SPORTIF			
			BUDGETS MINIMUM pour 2011 BUDGET DU CLUB	Obligations Expert Comptable (et commissaires aux comptes)	Informations Complémentaires sur les finances	ENTRAINEURS	DIRECTEURS SPORTIFS	Autres personnels d'encadrement
<b>Division Nationale 1</b>	<u>Pour 2011</u> : le nombre d'équipes n'est pas fixé suivant le nombre de dossiers accepté. Le nombre de d'équipes pour 2012 sera régulé avec le système de montées / Descentes suivant le nombre d'équipes labellisés en 2011 <u>Objectif (à long terme)</u> : 14 à 16 équipes	<b>10 coureurs Minimum</b> 1ère catégorie Avec un minimum de 1500 points Aucun Maximum	250 000 € Minimum*	x	* Toutes les prestations gratuites et dons devront être justifiées (contrat avec factures)  Décision du C.A des 22 et 23 janvier :  . Obligation d'une <b>situation intermédiaire</b> arrêtée au 30 avril (pour Fin Juin) . Tous les clubs en fonds propres négatifs doivent avoir remis à Zéro leurs Fonds propres . Aucun club en fonds propres négatifs pour 2011 . TVA : tous les clubs qui dépassent le seuil de 76300 euros de recettes sponsoring devront se mettre en conformité avec la réglementation fiscale. . Obligations d'utiliser les feuillets comptables (Feuillets 2050 à 2053). . Déclaration obligatoire au Journal Officiel pour les clubs avec plus de 153 000 € de subventions publiques . Obligation d'avoir un commissaire aux comptes pour les clubs avec plus de 153 000 € de subventions publiques	<b>1 ENTRAINEUR Salaire à temps plein</b> Avec Brevet D'etat (option cyclisme) ou BEESAC + BF3  <u>Obligations</u> : Salarié au club - Possibilité de mise à disposition par un organisme Public ou privé avec présentation d'une convention Tri - partie (organisme / Club / Entraîneur)	<b>1 DIRECTEUR SPORTIF salaire à Mi - temps minimum</b> Avec Brevet d'Etat (option cyclisme) ou BEESAC  <u>Obligations</u> : Salarié au club - Possibilité de mise à disposition par un organisme Public ou privé avec présentation d'une convention Tri - partie (organisme / Club / Entraîneur)	1 médecin Référent licencié à la F.F.C
<b>Division Nationale 2</b>	<u>Pour 2011</u> : le nombre d'équipes n'est pas fixé suivant le nombre de dossiers accepté. Le nombre de d'équipes pour 2012 sera régulé avec le système de montées / Descentes suivant le nombre d'équipes labellisés en 2011 <u>Objectif (à long terme)</u> : 18 à 22 équipes	<b>8 coureurs Minimum</b> 1ère catégorie Avec un minimum de 700 points Aucun Maximum	125 000 € Minimum*	x		<b>1 ENTRAINEUR Salaire à Mi - Temps Minimum</b> Avec Brevet d'Etat (option cyclisme) ou BEESAC + BF3  <u>Obligations</u> : Salarié au club - Possibilité de mise à disposition par un organisme Public ou privé avec présentation d'une convention Tri - partie (organisme / Club / Entraîneur)	<b>1 DIRECTEUR SPORTIF Salaire à Mi temps Minimum</b> Avec Brevet d'Etat (option cyclisme) ou BEESAC ou BF3 Route  <u>Obligations</u> : Salarié au club - Possibilité de mise à disposition par un organisme Public ou privé avec présentation d'une convention Tri - partie (organisme / Club / Entraîneur)	1 médecin Référent licencié à la F.F.C
<b>Division Nationale 3</b>	Pas de limite	<b>8 coureurs Minimum dont :</b> 6 coureurs 1ère catégorie avec un minimum de 350 Points Les 2 autres coureurs pouvant être de 2ème catégorie. Aucun Maximum	50 000 € souhaitable			<b>1 ENTRAINEUR (Pas obligation d'être salarié)</b> Avec BF3 route minimum Ou BEESAC Ou Brevet d'Etat (option cyclisme)		1 médecin Référent licencié à la F.F.C
						<b>Nota :</b> . Ces deux fonctions ne peuvent être assurées ni par une seule personne, ni par un coureur "1ère catégorie". - L'entraîneur pourra être titulaire d'une licence "2ème catégorie" Maximum. - Le Directeur Sportif devra être titulaire d'une licence « Encadrement » de Cadre Technique National <u>uniquement</u> . . L'encadrement pour une DN2 peut être assuré par un entraîneur salarié à temps plein et dans ce cas, le Directeur Sportif n'a pas obligation d'être salarié mais devra répondre aux conditions de diplômes requis.		
<b>Labellisation Régionale</b>	Pas de limite	3 coureurs Minimum de 2ème, 3ème catégorie et Juniors Aucun maximum	Aucun montant fixé			<b>1 ENTRAINEUR (Pas obligation d'être salarié)</b> Avec BF3 route minimum		
<b>REMARQUES :</b> . <b>Effectif - Cas particuliers</b> : Les coureurs qui étaient titulaires d'une licence Elite Pro l'année N - 1 (Ex Pro) peuvent intégrer l'effectif Minimum. . <b>Effectif - Coureurs étrangers</b> : Les coureurs étrangers avec 8 points UCI et plus peuvent intégrer l'effectif Minimum. Le nombre de coureurs étrangers dans l'EEE n'est pas limitatif et le nombre de coureurs étrangers hors EEE est de 2 conformément à la réglementation Fédérale. . <b>Les Ententes</b> de clubs Régionales et départementales ou les structures régionales ou départementales (comités régionaux et comités départementaux) peuvent postuler à une labellisation DN1/DN2/DN3 mais ne pourront pas faire appel à des coureurs appartenant à des clubs déjà labellisés. Comme la réglementation générale le précise, les coureurs étrangers ne sont pas admis dans les structures des comités Régionales et départementaux. . <b>Un label n'est pas cumulable.</b> . Pour être classés en 1ère catégorie, les coureurs étrangers intégrant pour la 1ère fois un club français devront avoir marqué 8 points UCI et plus. En dessous de ces 8 points UCI, les coureurs étrangers intégrant pour la 1ère fois un club français seront classés systématiquement en 2ème catégorie.								



CLUBS	ASPECT SPORTIF				GESTION ADMINISTRATIVE
	COURSES	Autres obligations (Participations Courses)	MODES DE CLASSEMENT	REMARQUES	
<b>Division Nationale 1</b>	Classe 2 Classe 12 1-2-3-Juniors  Championnats régionaux Route et interrégionaux  <b>Championnats de France Amateurs</b> <b>Coupe de France Look des clubs (participation obligatoire)</b>	Championnats régionaux Piste et cyclo - cross (25% de l'effectif) - Vérification par le comité Régional	<b>Système de Descentes uniquement</b>  <b>CLASSEMENT DN1 :</b> - Coupe de France Look des clubs (8 épreuves)	Une nouvelle structure DN1 2011 doit être passée par l'échelon DN1/DN Espoirs en 2010	Fédération Française de Cyclisme
<b>Division Nationale 2</b>	Classe 2 Classe 12 1-2-3-Juniors  Championnats régionaux et interrégionaux Route  <b>Coupe de France Look des clubs</b> - Sur Invitation (et selon le règlement de l'épreuve) <b>Coupe de France des DN2 :</b> Participation obligatoire	Championnats régionaux Piste et cyclo - cross (25% de l'effectif) - Vérification par le comité Régional  A participer aux épreuves du calendrier Fédéral qui se déroulent dans le comité Régional d'appartenance. Le nombre d'épreuves retenues sera fixé par le comité régional concerné et sera proportionnel au nombre d'épreuves du calendrier fédéral se disputant sur son territoire	<b>Système de Montées et descentes</b>  <b>CLASSEMENT DN2 :</b> Coupe de France des DN2 (6 épreuves)  NB : Pas le même jour que les Coupes de France Look	Accès Libre	Fédération Française de Cyclisme
<b>Division Nationale 3</b>	Classe 2 (suivant l'interrégion - A définir) Classe 12 1-2-3 - Juniors  Championnats régionaux et inter régionaux Route  <b>Coupe de France des DN2</b> - Sur invitation (et selon le règlement de l'épreuve)  <b>Coupe de France des DN3 (Inter région de la zone) :</b> Participation obligatoire	Championnats régionaux Piste et cyclo - cross (25% de l'effectif) - Vérification par le comité Régional  D'organiser un minimum de 4 courses dont 3 courses dans la catégorie d'âges pour les jeunes  A participer aux épreuves du calendrier Fédéral qui se déroulent dans le comité Régional d'appartenance. Le nombre d'épreuves retenues sera fixé par le comité régional concerné et sera proportionnel au nombre d'épreuves du calendrier fédéral se disputant sur son territoire	<b>Système de Montées uniquement</b>  <b>CLASSEMENT DN3 :</b> Coupe de France des DN3 : Inter Régions avec 3 zones* + 1 Finale Nationale  * 4 épreuves par zones (Calendrier National ou régional) + 1 finale (calendrier national) * Les 3 zones sont identiques aux zones du Challenge promotionnel des clubs 2010	Accès Libre	Comités Régionaux
<b>Labellisation Régionale</b>	Classe 12 1-2-3-Juniors Championnats régionaux et inter régionaux Route  <b>Coupe de France des DN3</b> - Sur invitation (et selon le règlement de l'épreuve)	Championnats régionaux Piste et cyclo - cross	<b>Pas de Montées / Descentes</b>  CALENDRIER REGIONAL	Accès Libre	Cahier des charges à l'initiative des comités Régionaux
			<b>CAS PARTICULIERS - Accession en division supérieure (pour 2012) :</b> Si un club ne possède pas les moyens financiers pour accéder à l'échelon supérieur, possibilité de faire appel aux clubs suivants (jusqu'au cinquième club du classement) ou maintien du club de l'échelon supérieur après acceptation de la F.F.C.		